Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée RES-CH-104,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ RES-CH-104 (v. A16.1) : Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur par le remplacement de la totalité des éléments constitutifs du primaire du poste de livraison.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……
Référence de la facture : ……
*Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété : ……
*Adresse des travaux : ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : ……
*Ville : ……

*Appartements existants depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : □ OUI □ NON

*Nombre d'appartements : ……

La réhabilitation du poste de livraison de chaleur porte sur le remplacement de la totalité des éléments suivants, constitutifs du primaire du poste de livraison :
- l'échangeur ;
- la régulation primaire ;
- les pompes sur fluide primaire (lorsque le poste de livraison en est équipé) ;
- l'isolation thermique.

A ne remplir que si les marques et références des équipements ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
- Echangeurs
  *Marque :……
  *Référence :……

- Régulation primaire
  *Marque :……
  *Référence :……

- Le poste est équipé de pompes sur fluide primaire : □ OUI □ NON
Si oui :
  *Marque :……
  *Référence :……

- Isolation thermique
  *Marque :……
  *Référence :……